

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 10 MAI 2023, à 19 h 00

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai, à dix-neuf heures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

TITULAIRES

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes. Soraya BERRO, Patricia PETIT (arrivée après le vote de la DCS n° 13/2023), MM. Romain BERLAND, David BOSC, Ludovic LIEVRE PERROCHEAU.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Barbara DESNOYER donne procuration à M. Romain BERLAND, M. Grégory POITOU donne procuration à M. Ludovic LIEVRE PERROCHEAU.

SUPLÉANTS :

Présents : MM. Lionel ANDREZ, Mickaël BIGOT.

Assistaient à la séance : Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière, M. Pascal COUDRAIN, conseiller technique.

Le président ouvre la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 au CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du comité. M. Mickaël BIGOT est désigné pour remplir cette fonction.

Date de la convocation : 27/04/23 – Affichée le 28/04/23

Pour : 7 - Contre : 0 – Abstention : 0

N° 13/2023**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL - COMMUNE DE LA-BREE-LES-BAINS**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SIFICES,

Vu la délibération du Comité Syndical n°14/2020 désignant en tant que membres titulaires du SIFICES, Mme Souraya BERRO, Monsieur Philippe CHOTEAU et Monsieur David BOSC en tant que membre suppléant,

Eu égard au décès de Monsieur Philippe CHOTEAU,

Considérant la délibération n° 2023041203 de la commune de la Brée-les-Bains redéfinissant comme membres titulaires du SIFICES, Mme Souraya BERRO et M. David BOSC, M. Mickaël BIGOT comme membre suppléant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

Article 1 : PROCÈDE à l'installation de **M. David BOSC** en qualité de **délégué titulaire** du SIFICES pour représenter la commune de la Brée-les-Bains,

Article 2 : PROCÈDE à l'installation de **M. Mickaël BIGOT** en qualité de **délégué suppléant** du SIFICES pour représenter la commune de la Brée-les-Bains,

Article 3 : CONFIRME que les autres membres du comité syndical restent inchangés.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre d'Oléron, le 11 mai 2023.

Le Président,
Patrick GAZEU

